

Blotz'Notes

Blotz'Notes

Blotz'Notes

Blotz'

Blotz'Notes

Blotz'Notes

Notes

Blotzheim

*Bulletin Municipal
Août 2008*



LE MOT DU MAIRE

Chers Blotzheimois et Blotzheimois,

Permettez-moi avant toute chose de remercier, au nom de tous les membres de « Blotzheim pour tous », l'ensemble des blotzheimois et des blotzheimois pour le vote de confiance qu'ils ont renouvelé lors des dernières élections municipales.

Un grand merci à vous tous pour cette élection qui honore la liste « Blotzheim pour tous » et la conforte ainsi dans sa position par la large majorité octroyée avec 64,75 % des suffrages exprimés, soit 23 sièges, 1 de plus qu'en 2006.

Ce vote nous invite à poursuivre, avec toute l'énergie qui s'impose, toutes les actions entreprises et à réaliser les nouveaux projets qui vous tiennent à cœur et dont les plus importants sont la maison des associations, le réaménagement des écoles, le développement économique de notre commune ainsi que son embellissement.

Autant de projets que nous souhaitons réaliser dans la meilleure collaboration possible avec les élus de l'opposition qui ont été intégrés, dans un esprit volontaire d'ouverture, dans diverses commissions communales et représentations syndicales.

De plus, des comités de pilotage (consultatifs) ont été mis en place intégrant différents partenaires en fonction des sujets traités tels que les associations, les directrices d'école, les professeurs, les délégués de parents d'élèves.

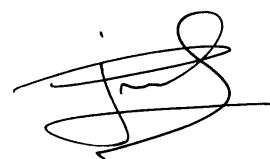
Aussi, depuis les élections, le travail s'est poursuivi et apportera très prochainement ses premiers fruits.

En effet, le Casino de Blotzheim sera le premier à rentrer dans une phase concrète avec une ouverture programmée le 1er novembre 2008.

Puis suivra le supermarché LECLERC dont la construction, malgré certaines rumeurs qui se veulent toujours alarmantes, se poursuit et dont l'ouverture se fera au courant du 1^{er} trimestre 2009.

Pour les autres dossiers en cours ou ceux à venir, je vous invite à prendre lecture des informations contenues dans ce présent bulletin dont la nouvelle mise en page n'échappera pas aux fidèles lecteurs que vous êtes.

Votre Maire, Jean-Paul MEYER



Commune

DER BÜRGERMEISTER HAT DAS WORT...

Werte Mitbürgerinnen und Mitbürger von Blotzheim,

Vor allem möchte ich im Namen der Liste «Blotzheim für alle» allen Wählerinnen und Wählern für das uns erneut ausgesprochene Vertrauen danken.

Mit 64,75% der abgegebenen Stimmen zugunsten «Blotzheim für alle» hat sich unsere Mehrheit auf 23 Sitze erweitert. Verglichen mit den Wahlen vom Jahre 2006 ist ihre führende Position mit einem zusätzlichen Sitz noch gestärkt worden.

Wir fühlen uns mit diesem Ergebnis geehrt. Wir fühlen uns aber auch dazu aufgefordert, tatkräftig weiterzuwirken. Alles soll daran gesetzt werden, damit Angebahntes vollendet werden kann und damit neue, Ihnen am Herzen liegende Projekte Gestalt annehmen können. Unser Augenmerk richtet sich dabei auf das Haus der Vereine, die Erneuerung der Schulen, die wirtschaftliche Entwicklung und die Verschönerung unserer Gemeinde.

Es liegt uns daran, all diese Pläne in bestmöglicher Zusammenarbeit mit den Gemeinderatsmitgliedern aus den Reihen der Opposition zu verwirklichen. Von entschlossenem Öffnungswillen zeugt ihre Aufnahme in verschiedene Gemeindeausschüsse und Gewerkschaftsvertretungen.

Außerdem wurden beratende Ausschüsse ins Leben gerufen. Je nach den zu behandelnden Themen werden Vereinsmitglieder, Schulleiterinnen, Vertretern der Schülereltern zu Rate gezogen..

Seit den vergangenen Gemeinderatswahlen ist unentwegt gearbeitet worden und die ersten Früchte können demnächst geerntet werden. In der Tat wird das Casino mit der am 1. November 2008 vorgesehenen Eröffnung in eine konkrete Phase übergehen.

Darauf folgt der Supermarkt Leclerc. Beunruhigendem Gerede zum Trotz wird forsch daran weitergebaut, so dass die Eröffnung voraussichtlich im Laufe des ersten Vierteljahres 2009 erfolgen darf.

Für eingehenderen Einblick in bereits Angebahntes oder erst Geplantes schlagen Sie bitte auf folgenden Seiten nach.

Ihnen - den treuen Lesern - wird die Neubearbeitung dieser Ausgabe wohl nicht entgangen sein !

Ihr Bürgermeister, Jean-Paul MEYER



LES MEMBRES DU CONSEIL

Nous avons le plaisir de vous présenter l'ensemble des membres du Conseil Municipal issu des dernières élections municipales de mars 2008 ainsi que les délégations des adjoints au Maire et la composition des différentes commissions communales.



**Jean-Paul
MEYER**
Maire



**Julien
ZIMMERMANN**
1^{er} adjoint



**Lucien
GASSER**
2^{ème} adjoint



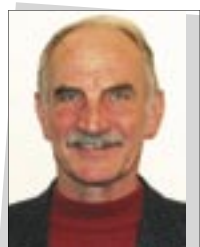
**Sandrine
SCHMITT**
3^{ème} adjointe



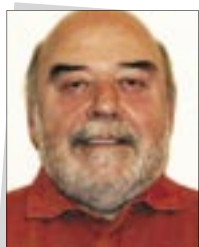
**Stefania
EHKIRCH**
4^{ème} adjointe



**Jean-Marc
HAAS**
5^{ème} adjoint



**Morand
OBERDORF**



**Bernard
JOLY**



**Huguette
HASSEL**



**Francis
CARNET**



**Maurice
CARNOD**



**Gilberte
BISCH**



**Martine
LEFEBVRE**



**Audrey
GOEPFERT**



**Maryvonne
THUET**



**Yves
MAURER**



**Edith
BIXEL**



**Pierre
STOFFELBACH**



**Jocelyne
LIEBY**



**Christine
LINDER**



**Marie-Christine
PIRON**



**Christophe
SCHLICHT**



**Loïc
DOEBELIN**



**Yolande
WINTZERITH**



**Marie-Claude
JORDAN**



**Pierre
HERZOG**



**Fabien
HENGY**

Conseil municipal

Les Délégations des adjoints

Julien ZIMMERMANN, 1 ^{er} adjoint :	<i>Voiries, Bâtiments & ouvrages communaux, Espaces verts, Cours d'eaux, Cimetière, Personnel technique</i>
Lucien GASSER, 2 ^{ème} adjoint:	<i>Organisation budgétaire, Développement économique, Circulation, Sécurité</i>
Sandrine SCHMITT, 3 ^{ème} adjoint :	<i>Associations culturelles & sportives, Animations, Gestion des salles communales, Personnes Agées</i>
Stefania EHKIRCH, 4 ^{ème} adjoint :	<i>Affaires sociales, Enfance & jeunesse, CLSH, Centre Multi-Accueil, Affaires scolaires, Bibliothèque</i>
Jean-Marc HAAS, 5 ^{ème} adjoint :	<i>Urbanisme Environnement, Forêts, Chemins communaux & pistes cyclables, Chasse</i>



Composition des commissions communales

Commission Urbanisme :

Jean-Paul MEYER* Jean-Marc HAAS**
 Lucien GASSER Stefania EHKIRCH
 Morand OBERDORF Maurice CARNOD
 Christine LINDER Huguette HASSEL

Commission Affaires scolaires, Enfance & Jeunesse

Jean-Paul MEYER *
 Stefania EHKIRCH ** Audrey GOEPFERT
 Marie-Christine PIRON Maryvonne THUET
 Martine LEFEBVRE Edith BIXEL

Commission

Voirie et Bâtiments Communaux :

Jean-Paul MEYER*
 Julien ZIMMERMANN** Gilberte BISCH
 Huguette HASSEL Loïc DOEBELIN
 Jean-Marc HAAS Pierre STOFFELBACH

Commission Associations, Animation et Personnes Agées

Jean-Paul MEYER *
 Sandrine SCHMITT ** Edith BIXEL
 Jocelyne LIEBY Yves MAURER
 Christine LINDER Christophe SCHLICHT

Commission Environnement, Chemins Ruraux et Pistes Cyclables

Jean-Paul MEYER * Jean-Marc HAAS **
 Christophe SCHLICHT Pierre STOFFELBACH
 Morand OBERDORF Francis CARNET
 Christine LINDER Marie-Claude JORDAN

Commission du Développement Economique, Circulation et Sécurité

Jean-Paul MEYER * Lucien GASSER **
 Morand OBERDORF Yves MAURER
 Martine LEFEBVRE Francis CARNET
 Loïc DOEBELIN Pierre HERZOG

* Président

** Vice-Président(e)

Les noms des conseillers délégués à la CC3F et aux divers syndicats intercommunaux peuvent être consultés dans le procès-verbal de la séance du 3 avril 2008 sur le site internet www.blotzheim.fr.

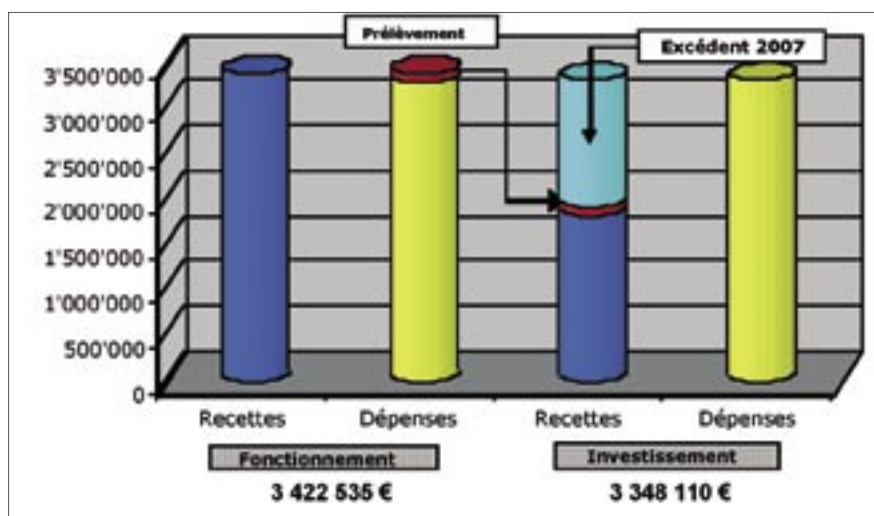
Les permanences du Maire et des adjoints sont consultables dans le BLOTZ'MEMO.

BUDGET 2008

Le contexte budgétaire des collectivités locales pour 2008 était subordonné d'une part à la conjoncture internationale avec des tensions fortes sur les cours des matières premières (pétrole, métaux, ...) et des taux d'intérêts en hausse, et d'autre part à la conjoncture nationale avec une évolution toujours insuffisante des dotations de l'Etat vers les collectivités locales. Il fallait ainsi tenir compte de la poursuite de la progression des dépenses de fonctionnement en raison notamment de l'augmentation des

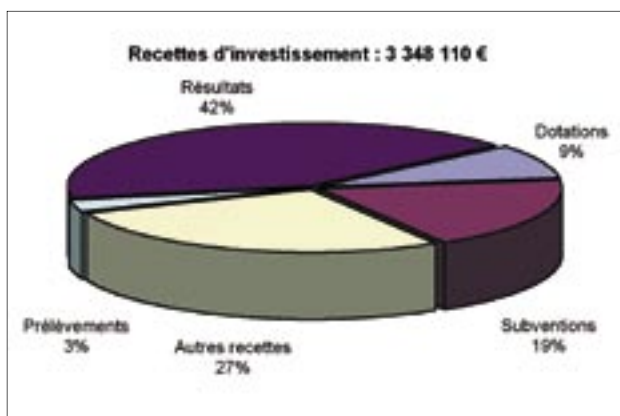
prix de l'électricité, du gaz, des combustibles et carburants, tout en anticipant un ralentissement de la progression des recettes de fonctionnement.

Aussi, trois priorités ont été définies pour l'élaboration de ce budget 2008: une maîtrise des dépenses de gestion et notamment des charges de gestion courante et de la masse salariale, une stabilité des taux par rapport à ceux de 2007 et la poursuite d'opérations diverses d'aménagement dans la commune.



En section d'investissement, les dépenses et recettes sont équilibrées à 3 348 110 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT :



Recettes d'investissement	
Dotations	296 000 €
Subventions	628 000 €
Autres recettes courantes	919 110 €
Prélèvements	100 000 €
Résultats	1 405 000 €

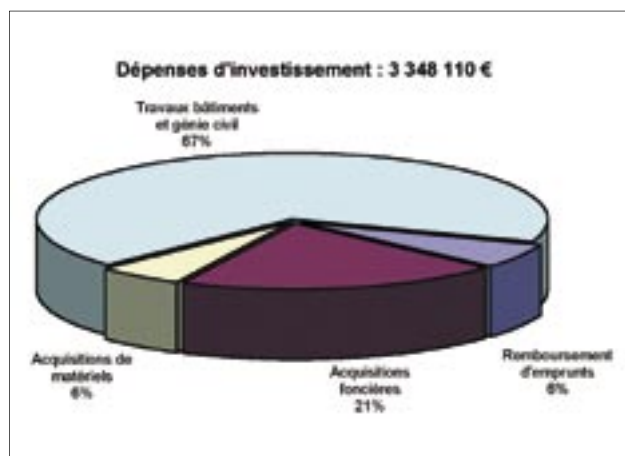
S'agissant des recettes d'investissement, celles-ci sont constituées, outre des reports de 2007, essentiellement des résultats de clôture du budget 2007 pour 1.405.000 €, des subventions attendues pour la commune pour 40.000 €, du Fonds de Compensation de T.V.A. pour 184.000 €, de la Taxe Locale d'Équipement pour 112.000 €, de l'autofinancement pour 100.000 €, des dotations aux amortissements pour 250.000 €, de la vente de terrains pour 40.260 €, ainsi que des participations de tiers pour 300.000 €.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

Plusieurs projets vont être exécutés ou initiés en 2008. Le programme de voirie 2008 comprend la réalisation d'un puits perdu au bâtiment Schweitzer (école élémentaire), l'aménagement d'un parking devant le parc du Musée, l'enrobage de la rue du printemps, la dépose et repose des pavés du parvis de l'église (programme additionnel) ainsi que l'installation d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite pour un montant estimatif de 350.000 € (honoraires compris).

Un carrefour sur la départementale RD 12 Bis I de type « tourne à gauche » avec îlots centraux et élargissement de la chaussée permettant une desserte sécurisée au futur supermarché LECLERC pour un montant estimatif de 300.000 € sera également réalisé. Ces travaux seront exécutés dans le cadre d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le département, sachant par ailleurs que les dépenses engagées seront remboursées à la commune par le groupe LECLERC.

Dépenses d'investissement	
Remboursement d'emprunts	200 000 €
Acquisitions foncières	694 436 €
Acquisitions de matériel	188 300 €
Travaux bâtiments et génie civil	2 265 374 €



Est également budgété l'acquisition des terrains nécessaires à l'implantation de la future «Maison des Associations» pour un montant prévisionnel de 210.000 € auxquels il convient de rajouter la budgétisation d'une somme de 80.000 € environ au titre des frais inhérents au lancement du concours d'architecte obligatoire et de toutes autres dépenses d'études de sol, de géomètre et d'acoustique. Est également prévu dans le budget, l'achat de terrains nécessaires à la création de zones d'activités (384.000 €).

Divers travaux sont également programmés dans le cadre de la poursuite des travaux d'amélioration des bâtiments communaux, tels l'isolation du toit de la maternelle pour un montant prévisionnel de 15.000 € ainsi que la réhabilitation de l'escalier à l'entrée principale dudit bâtiment, la restructuration des sanitaires, vieux de trente ans, au 1^{er} étage du bâtiment « mairie » pour un montant prévisionnel de 25.000 € et l'installation d'un auvent au stade municipal pour environ 5.000 €.

5.000 € ont été prévus pour une étude/réflexion sur le réaménagement des groupes scolaires dans le cadre d'un consensus avec le comité de pilotage créé à cet effet et comprenant des parents d'élèves, des enseignants et des élus. Des dépenses d'investissement courantes sont également budgétées : le remboursement de la dette en capital pour 250.000 €, l'achat des terrains nécessaires dans le cadre de l'alignement des rues, rue des sources et rue des étangs, et l'aménagement d'une digue, rue des pierres, pour 24.420 €, des frais de révision, d'études de sécurité sur routes départementales en traversée d'agglomération (R.D. 12 bis 1 & R.D. 201) et d'insertion pour 13.000 €, la subvention d'équipement versée annuellement à la Petite Camargue pour 8.000€, l'acquisition de deux débroussailleuses et souffleurs de feuilles pour les services techniques pour 5.000€ et enfin, comme chaque année, 20.000€ pour le remplacement du mobilier de salles de classes.

Enfin, un certain nombre d'opérations entamées en 2007 et achevées en 2008 entraînent des reports au budget 2008. Il s'agit surtout de l'aménagement du carrefour giratoire sur la RD 201 (accès au casino) et l'acquisition de terrains nécessaires à la création de zones d'activités.

BUDGET 2008 (suite)

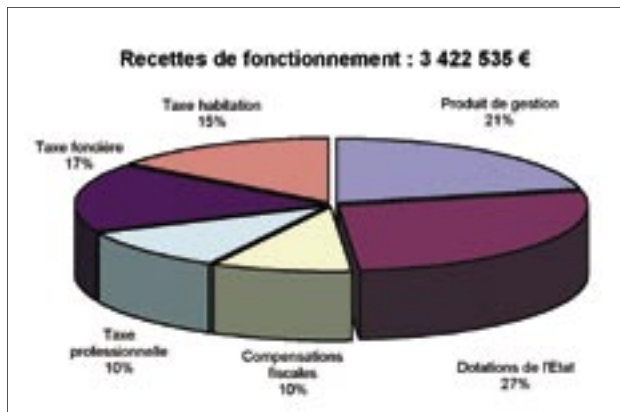
En section de fonctionnement, les dépenses et recettes sont équilibrées à 3 422 535 €.

Au titre du fonctionnement, le budget 2008 reste dans une ligne de conduite avisée. Il reste néanmoins que les besoins des différents services communaux sont toujours importants, compte tenu de leur mode de fonctionnalité (mode «régie» privilégié) ainsi que de l'augmentation des matières premières et surtout des normes de sécurité de plus en plus draconiennes.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Les produits tirés du fonctionnement des services (tarifs acquittés par les usagers) restent marginaux dans l'équilibre du budget de fonctionnement. De même, la très faible progression des dotations de l'Etat et la stabilité des recettes fiscales limitent les marges de manœuvre pour 2008 sachant que les recettes liées à l'ouverture du casino et du supermarché LECLERC ne seront budgétées qu'en 2009.

Recettes de fonctionnement	
Produit de gestion courante	735 113 €
Dotations de l'Etat	932 135 €
Compensations fiscales	310 000 €
Taxe professionnelle	365 571 €
Taxe foncière	576 932 €
Taxe habitation	502 784 €

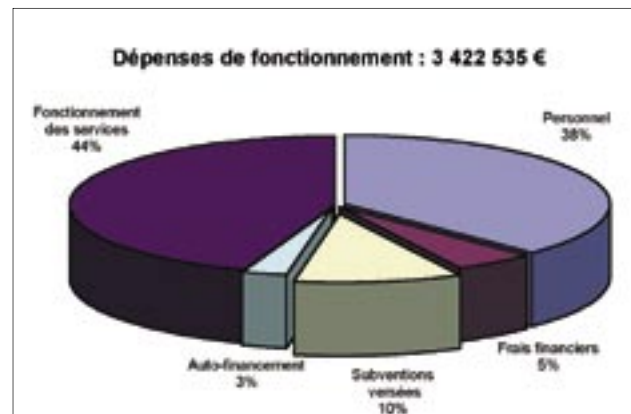


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Les charges à caractère général liées au fonctionnement des services municipaux sont notablement maîtrisées en dépit de la progression exponentielle des matières premières et énergétiques et du renforcement de certains services à la population.

Au niveau des charges de personnel, la masse salariale progresse légèrement en raison de l'impact des mesures statutaires sur l'encadrement du personnel communal. Enfin, la stabilité est de mise pour les autres chapitres avec, néanmoins, une progression de l'encours de la dette locale avec la remontée des taux d'intérêt.

Dépenses de fonctionnement	
Personnel	1 286 430 €
Frais financiers	165 000 €
Subventions versées	350 960 €
Autofinancement	100 000 €
Fonctionnement des services	1 520 145 €



Ce budget, transitoire pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, résulte néanmoins de la volonté de continuité des actions entreprises en faveur du développement de Blotzheim et de l'amélioration du quotidien de la population.

Combien ça coûte

TRAVAUX ET RÉALISATION - 1^{er} semestre 2008

Pour répondre à la question légitime et récurrente des contribuables blotzheimois « combien ça coûte ? », nous vous présentons sous cette rubrique les travaux et opérations réalisés par la commune au 1^{er} semestre 2008.

CARREFOUR GIRATOIRE

Le carrefour giratoire permettant l'accès au casino est terminé. Cet aménagement permettra non seulement un accès sécurisé à la route du casino, mais devrait aussi contribuer à une réduction de la vitesse des automobilistes sur cette portion d'entrée de ville et dans l'Avenue Nathan Katz.

La réalisation de ce carrefour a coûté 465 000 € T.T.C., honoraires compris.

Pour ce programme, une subvention de **75 500 €** a été allouée à la commune par le Conseil Général. Le groupe Barrière participe également au financement de ce carrefour à hauteur de **200 000 €**.



Carrefour giratoire



Portiques d'indications

PORTIQUES D'INDICATIONS

De nouveaux portiques d'indications ont été installés au centre ville dans le but d'une meilleure information des automobilistes mais également dans un souci esthétique en réduisant la surface trop importante des panneaux à cet endroit.

Cette installation s'est chiffrée à 4 400 € T.T.C.

PISTE CYCLABLE

Un marquage au sol a été réalisé dans la rue de l'Industrie permettant de matérialiser le prolongement de la piste cyclable reliant Blotzheim à Bartenheim.

Le prix de ces travaux s'est élevé à 2 200 € T.T.C.

Nous invitons vivement les cyclistes voulant rejoindre Bartenheim à utiliser cette piste qui permet d'éviter la départementale particulièrement dangereuse.



Piste cyclable

ÉGLISE SAINT-LÉGER

Accès aux personnes à mobilité réduite

Une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite ainsi qu'un nouvel escalier ont été réalisés sur la façade latérale de l'église Saint-Léger.

La réalisation d'une grande partie des travaux en régie propre a permis de limiter les dépenses pour ces réalisations à **14 700 € T.T.C.**

Réseau électrique

Dans le cadre de la poursuite des travaux d'amélioration des bâtiments communaux et pour des raisons de sécurité, l'installation du réseau électrique de l'église a été modernisée pour un montant de **33 300 € T.T.C.**



Eglise Saint-Léger

En raison de risques d'effondrement, un ancien mur a dû être démolé au parc du musée et remplacé par un nouveau muret complété d'un garde-corps. L'aménagement a été réalisé en régie pour un total de **2 700 € T.T.C.**



Garde-corps

Les services techniques ont été équipés de débroussailleuses et souffleurs de feuille neufs, acquis pour la somme de **2 100 € T.T.C.**

Ces équipements sont indispensables pour permettre l'entretien des nombreux espaces publics de la commune



Nouveaux équipements du service technique

INVESTISSEMENTS DIVERS

Il restait une salle de réunion à rénover au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Ces travaux ont été effectués en régie pour un coût de **4 300 € T.T.C.**

Combien ça coûte

Economie

CASINO

**Interview de Monsieur Jérôme Colin,
Directeur du Casino Barrière de
Blotzheim.**

Q : Jérôme Colin vous êtes le nouveau Directeur du Casino Barrière de Blotzheim. Pouvez-vous nous raconter votre parcours ?

J'ai rejoint le Groupe Barrière il y a de cela 11 ans en tant qu'Employé de Jeux au sein du Casino Barrière de Trouville. Cette première expérience a duré trois mois car dès 1998 je fus nommé MCD (Membre du Comité de Direction) Responsable clientèle au Casino de Deauville. Puis en 2000, je deviens Directeur des machines à sous de Ouistreham avant d'être nommé Directeur Général du Casino Barrière d'Hossegor. Après ces neuf années sur le terrain, j'ai souhaité rejoindre le siège du Groupe. J'ai enrichi mon expérience professionnelle par une action plus transversale et ai occupé la fonction de Chef de projet Groupe avec notamment l'ouverture du Casino de Lille. Mais ma passion pour l'opérationnel m'a vite rattrapé ! Et me voilà à nouveau sur le terrain à la tête du Casino Barrière de Blotzheim.



Q : Le fait de vous installer dans l'est de la France après avoir si longtemps vécu dans l'ouest est-il un souhait de votre part ?

Vous savez, je suis originaire de Reims et je souhaitais depuis longtemps découvrir l'extrême est de la France. Pour ne rien vous cacher, je dois vous avouer que j'ai eu un vrai coup de cœur pour cette région. Je me suis senti très rapidement accepté grâce à l'accueil hors du commun que j'ai reçu. J'ai eu immédiatement un excellent feeling avec toutes les personnes rencontrées, que des bons vivants, ce qui n'est pas négligeable !



Q : Que pouvez-vous nous dire sur l'avancement du projet ?

Je suis en mesure aujourd'hui de vous donner la date de l'ouverture du Casino Barrière de Blotzheim. Il ouvrira ses portes au public le 1^{er} novembre prochain et il s'agira du 40^{ème} établissement casinotier de Lucien Barrière Hôtels et Casinos. 2008 est une année très riche en matière d'ouvertures dans le Groupe. Celle de Blotzheim intervient après celles de Lille, Toulouse, Leucate et juste avant Marrakech. Nous sommes très heureux de notre installation à Blotzheim pour une durée de 18 ans. Cet établissement aura une superficie de 4000 m² dont 2000 m² dédiés à la clientèle, auquel s'ajoute un parking gratuit de 300 places. Ouvert de 10h à 3h du matin en semaine et de 10h à 5h du matin les vendredi, samedi et veille des jours de fêtes, le Casino Barrière de Blotzheim sera un véritable moteur économique et culturel de la ville et de la région Sud Alsace.





Q : Que trouvera-t-on au sein du casino ?

Le casino exploitera dès son ouverture 100 machines à sous. Je vais d'ailleurs vous faire une confidence : le Casino Barrière de Blotzheim est le premier casino en France à avoir obtenu une autorisation de machines à sous avant son ouverture ! Par ailleurs vous pourrez y trouver une dizaine de tables de jeux (4 roulettes anglaises, 4 Black Jack et deux tables de Texas Hold'em). Cet espace jeux sera réparti sur 800 m². Deux points de restauration seront proposés ; un restaurant « grande carte » et un bar, le « Blot'z Café ». Sa particularité est d'avoir un comptoir de 22 mètres linéaires qui est le plus grand du Groupe et d'être surplombé d'un podium pour des animations, des orchestres, des spectacles.... Enfin il dispose de trois terrasses de 150 m² chacune dominant ce magnifique domaine arboré.

Q : Avez-vous prévu quelque chose en matière d'animations culturelles ?

Naturellement. Vous savez le Groupe Barrière est un acteur incontournable de la vie culturelle des villes dans lequel il est implanté. Il produit plus de 1200 spectacles par an.

Il y aura donc une salle de Gala « le Rad'Art » de plus de 300 m². Cette salle pourra accueillir 250 personnes lors de dîner-spectacles et près de 400 personnes en disposition concert. Dès le 7 novembre, la revue « Show musical » sera au rendez vous du vendredi soir une fois par mois et alternera avec des one man show, du théâtre, des concerts....

Nous allons par ailleurs initier des partenariats avec les comités d'entreprise et souhaitons travailler avec les commerçants locaux en mettant en place de nombreuses synergies.

Q : Comment s'est passé le recrutement ?

Comme toujours lors de l'ouverture d'un établissement Barrière, nous avons noué un partenariat avec l'ANPE de Saint Louis. Pour Blotzheim nous nous sommes également appuyés sur la Maison de l'emploi de Saint Louis et sur le Conseil Régional d'Alsace. 70% du personnel est issu de la région. Pour le reste des experts de chaque métier nous ont rejoints. En provenance de destinations internationales (Angleterre, Espagne, Roumanie, Belgique...), ils maîtrisent tous au minimum deux langues. Cette particularité est à nos yeux essentielle dans cette région frontalière et renforce notre capacité à dialoguer avec tous nos clients. Nous avons à cœur de leur offrir un accueil attentif, chaleureux et professionnel. J'ajoute que chaque membre du personnel est formé au jeu responsable pour que le jeu reste un plaisir.

Q : Quel est, selon vous, l'avantage de ce 3^{ème} Casino Barrière de la région ?

Avec les casinos de Niederbronn et de Ribeauvillé, le Casino Barrière de Blotzheim renforce la présence du Groupe en Alsace et accentuera notre position de leader européen dans cette activité jeux. Sous l'appellation « Domaine de Loisirs de Blotzheim », ce nouveau casino de la région « des trois frontières » pourra compter sur un important marché de proximité en partie assis sur la Suisse et l'Allemagne.

Q : Jérôme Colin, merci !

Merci à vous et je vous donne rendez-vous le 1^{er} novembre à 10h pour partager ensemble le début de l'aventure et transformer chacune de vos visites en moments uniques.

Bis bol...



Economie



SUPERMARCHÉ LECLERC

Petite conversation entre trois personnes :

-Salut, ça va ? Au fait, vous avez entendu la nouvelle? Leclerc va remplacer le Rond-Point et laisse tomber Blotzheim.... !

-Ouais, ouais, je sais! Ils vont mettre un magasin de bricolage à Blotzheim....

-Mais non! Pas du tout! Ils vont y mettre un magasin de plastique et croyez-moi, je le sais de source sûre.... !

Et ainsi vont les ragots.....

Chacun savait mieux que l'autre et tout le monde détenait la vérité.

Dépôt pour le magasin de Saint-Louis, Leclerc Express, il y avait de quoi remplir les 6000 m² du bâtiment.

Eh bien non !

Et nous on le sait de source sûre !

Il y aura bien un magasin Leclerc à Blotzheim, comme prévu, ainsi qu'une station service.

Seul petit bémol : la mise en place d'une nouvelle alliance de coopération commerciale entre Leclerc et COOP Alsace a malheureusement entraîné quelques retards et l'ouverture du magasin est prévue au courant du premier trimestre 2009.

Mieux vaut un peu plus tard que jamais !



AU FIL DES MOIS

OPÉRATION HAUT-RHIN PROPRE

Samedi, 29 mars, c'est sous un soleil printanier que s'est déroulée l'opération Haut-Rhin propre de Blotzheim. Près de 40 bénévoles de 7 à 77 ans, dont le maire Jean-Paul Meyer, ont activement participé à cette action citoyenne.



Répartis en groupe, ils ont sillonné les quatre secteurs du ban communal définis par le nouvel adjoint au maire chargé de l'environnement, Jean-Marc Haas. Les sacs poubelles ont été déposés par les bénévoles sur les grands axes pour être ramassés par Daniel Schmitt à l'aide d'un tracteur agricole. C'est l'équivalent d'une benne qui a ainsi pu être collecté.

L'après-midi s'est achevée par une collation prise dans la convivialité. La veille, les écoliers avec leurs professeurs avaient parcourus et nettoyés les alentours des écoles.

Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

La commémoration de la victoire alliée du 8 mai 1945 a rassemblé anciens combattants, officiels, sociétés locales et population devant le monument aux morts de Blotzheim. La participation de la Musique Municipale et des chorales Sainte-Cécile et Concordia ont rehaussé la solennité de la cérémonie.

Le maire Jean-Paul Meyer a lu le message de Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants qui a appelé à « méditer le message de ces hommes, tantôt illustres, tantôt méconnus, qui se sont levés durant cette guerre pour refuser la défaite et préserver nos libertés ».

Ensuite s'est déroulée la remise des décorations à des membres de l'association des Anciens combattants.

M. Lucien Muller (Ranspach-le-Bas) et M. Ali Mettaoui (Blotzheim) ont été décorés de la Croix du Combattant Afrique du Nord, M. Martin Muller (Saint-Louis) a reçu la médaille de la Reconnaissance de la Nation et M. René Fritsch (Ranspach-le-Bas) celle du porteur-drapeau. Qu'ils soient tous remerciés de leur dévouement à leur patrie.

Puis, c'est par un apéritif, servi en plein air sur la place de l'Hôtel de Ville, que s'est achevée la cérémonie au cours d'une soirée toute estivale.



Vie locale

LA TOURNÉE DES ÉLUS

Samedi 31 mai, durant quatre heures, le maire Jean-Paul Meyer et les élus ont sillonné les rues de Blotzheim, à la découverte des bâtiments communaux.

Les écoles élémentaires Schweitzer et Durand, le multi-accueil «Les p'tits Choux», la bibliothèque, l'école maternelle Jeanne d'Arc, les ateliers communaux, les hangars de stockage, la mairie, le périscolaire « Les Mikados » ont été tour à tour visités.

Chacun a pu constater l'état des bâtiments publics avec leurs points forts et leurs points faibles.



LES APPRENTIS SECOURISTES



Bientôt les vacances, c'est le temps des récompenses.

Le 26 juin, les 52 élèves de CM2 de l'école Jules Ferry ont reçu leur diplôme d'initiation aux premiers secours des mains des secouristes formateurs de la Croix Rouge locale Marie-Joëlle Munch et Myriam Kimiaei.

Avant de remettre les diplômes bien mérités, les formatrices ont pratiqué une piqûre de rappel sous formes de questions auxquelles les écoliers ont répondu sans hésitation, avec un enthousiasme qui prouvait le plaisir qu'ils avaient pris à la formation. Numéro des services de secours et d'urgence, détails des informations à donner au téléphone, gestes de premiers secours à pratiquer comme la PLS, position latérale de sécurité, nombre de compressions nécessaires à un massage cardiaque, précautions pour se protéger...rien n'avait été oublié.



En effet, au mois de mai, pendant cinq demi-journées, trois formateurs de la Croix Rouge locale, Marie-Joëlle Munch, Bertrand Ritter et Laurence Beutheret leur ont expliqué, par petits groupes, l'attitude à avoir en cas d'accident : analyser la situation, se protéger, prévenir et pratiquer des gestes sûrs. Les enfants ont également appris à se servir d'un défibrillateur, plus difficile à prononcer qu'à utiliser ! L'opération sera reconduite l'année prochaine par accord entre la municipalité et la Croix Rouge locale.

AU FIL DES MOIS

FÊTE DE LA MUSIQUE

C'est dans la douceur de la première soirée de l'été, que s'est déroulée la fête de la musique organisée par la municipalité. Sur la place de la mairie, au cœur du village, nombreux ont été les Blotzheimois, de toutes générations, à se retrouver pour partager, en famille ou entre amis, cet instant de détente et de convivialité.



Tous furent heureux de retrouver les accents familiers de La Musique Municipale de Blotzheim, dirigée par Pierre Beckert ou de découvrir, pour leur première prestation publique, le groupe de jazz New Orleans, « Three eck's jazz collective » dont les six membres sont issus de la Région frontalière, dont un en particulier de Blotzheim. Puis, le groupe « Atout cœur » a emmené en chansons les danseurs enchantés « jusqu'au bout de la nuit ».

Fidèles à leur poste, les employé(e)s de la Mairie proposaient café et pâtisseries « maison » pendant qu'au stand de bière, les membres de la Musique Municipale avaient relevé le défi d'étancher toutes les soifs d'un été frémissant.



DES TROIS FRONTIÈRES AU LAC DES QUATRE CANTONS

C'est le nombre record de 162 personnes âgées de 70 ans et plus qui ont participé à l'excursion offerte par la commune de Blotzheim, le vendredi 20 juin dernier. La classe 38, les benjamins, était presque au complet...

En effet, c'est un programme très attrayant qui attendait les participants accompagnés du maire, Jean-Paul Meyer, et de son épouse, Jeanine, des adjoints, Julien Zimmermann et Sandrine Schmitt, et de deux secouristes de la Croix Rouge locale, Marie Joëlle et Fabrice.

A 8 h, les quatre cars affrétés par la municipalité se dirigèrent vers le lac des Quatre Cantons en Suisse. Après une pause petit déjeuner à Egerkingen, les excursionnistes prirent la direction de Lucerne pour rejoindre le petit port de Beckenried où ils embarquèrent sur le bateau Europa pour une promenade sur le lac. Puis, débarqués à Treib, ils n'eurent que quelques mètres à parcourir avant de monter dans le train à crémaillère qui les emporta à Seelisberg (1 000 m d'altitude). Là, aux restaurants Tell et Bellevue les attendait un bon repas dansant servi dans deux restaurants différents en raison du nombre important des convives... L'après-midi fut consacrée à la promenade à pied pour admirer les paysages alpestres, ensoleillés à souhait.

Et, c'est à regret que tous reprirent la route vers Blotzheim où ils arrivèrent vers 20 h.



Vie locale

« **BLOTZHEIM, UNE HISTOIRE, DES HOMMES, UN PATRIMOINE** »

Le 24 avril dernier, à la veille de l'ouverture de la Foire aux livres de Saint-Louis, le livre «Blotzheim, une histoire, des hommes, un patrimoine» a été présenté aux élus de la région frontalière et à tous ceux qui ont contribué à son élaboration par son auteur Paul-Bernard Munch, professeur d'histoire au Lycée de Saint-Louis et Président de la Société d'Histoire de Huningue-Village-Neuf et de la Région Frontalière.

Cet ouvrage de 120 pages, illustré par le graphiste Jean-Pierre Gschwind, raconte le passé de la commune : les hommes qui l'ont façonnée et les lieux témoins de son histoire.

L'auteur a tenu à souligner l'étendue particulière du patrimoine de Blotzheim, longtemps la commune la plus grande et la plus peuplée du canton, mais à qui, malheureusement, «l'histoire a tout volé ». Il a émis le vœu de mettre en place un circuit qui en présenterait toutes les richesses.



Il a ainsi annoncé que chaque foyer en recevrait gracieusement un exemplaire et a souhaité que « ce livre ne soit qu'une première étape vers la création d'un cercle d'histoire ». Avis à tous les amateurs d'histoire locale.



Le maire, Jean-Paul Meyer s'est félicité de disposer d'une publication «destinée à vulgariser les richesses patrimoniales à destination des habitants de Blotzheim».

AU FIL DES MOIS

Au cours du mois de juillet, le Centre Aéré a permis, chaque semaine, à 50 enfants de s'amuser pleinement et de découvrir une multitude d'activités.

Pour encadrer les vacanciers, une équipe de 11 personnes fut mise en place sous la direction

de David Baumann: l'équipe permanente du périscolaire (*David, Célia, Cédric, Aurélie, Laura, Ludivine, Carine, Marie, Anne-Marie*), à laquelle se sont jointes une animatrice (*Marion*) et une stagiaire BAFA (*Sabrina*).



Du 7 au 11 juillet, les enfants ont vu « La vie en vert » avec notamment une sortie au Dino-Zoo et la visite du Gouffre de Poudrey.

Du 15 au 18 juillet, ils ont exploré «Le monde sous-marin» avec au programme une sortie au Kinépolis.



Du 21 au 25 juillet, « la tribu des Mikados », autour de Malko, a monté un camp indien et présenté un spectacle aux parents.

Du 28 juillet au 1^{er} août, « la BD en folie » a envahi le centre. La traditionnelle sortie à Europa Park a clôturé la saison.

Cette année, parallèlement à ces animations, des semaines découvertes ont été proposées aux plus grands pour leur permettre de s'initier à de nouvelles activités.

Au programme de ces différentes semaines :



- Une semaine de Kayak aux Eaux Vives à Huningue (*kayak, balade sur le Vieux Rhin, rafting,...*)
- Une semaine de sports collectifs (*foot et basket*)
- Une semaine de sports d'opposition (*ninjutsu, judo, lutte, karaté*)



Vie locale

EN BREF

Quelques rappels citoyens pour le bien-être de tous

Entretien des ruisseaux

Il incombe aux propriétaires riverains des ruisseaux de garder les berges propres. Le stockage de tontes de gazon, broussailles ou branchages est fortement dommageable car ceux-ci peuvent être entraînés lors de fortes pluies et vont, en aval, boucher les grilles mises en place provoquant des inondations. De même, le déversement d'eaux souillées (eau de piscine non retraitée, reste de ciment, peinture, lessive, hydrocarbures, etc....) est strictement interdit. La sécurité et la sauvegarde des cours d'eau sont l'affaire de tous et de chacun.

Elagage

Tous les propriétaires de parcelles en bordure de voies publiques ou chemins ruraux, sont tenus d'élaguer les arbres et les arbustes qui empiètent sur l'emprise de circulation. Ce débroussaillage est indispensable pour la sécurité des usagers, piétons ou automobilistes.

Nuisances sonores

Il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que perceuses, raboteuses, scies mécaniques, tronçonneuses, tondeuses à moteur thermique, etc. sont règlementés par l'arrêté municipal n° 863/2006.

Ils ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- les samedis
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Les dimanches et jours fériés, ces travaux sont interdits.

Triangle et gilet réfléchissant

Le Comité interministériel de la sécurité routière (CISR) du 13 février 2008 a décidé, à l'instar de nombreux autres pays européens, que les conducteurs de tout véhicule devront disposer d'un gilet de sécurité et d'un triangle de présignalisation à partir du 1^{er} juillet 2008.

Afin de permettre à tous les particuliers d'acquiescer ces équipements, l'entrée en vigueur des sanctions contre les automobilistes dont le véhicule ne sera pas équipé ne s'appliquera qu'à compter du 1^{er} octobre 2008.



Association « SAIN ET SAUF »

Le groupe de parents d'élèves, à l'initiative de l'opération de sécurisation des sorties d'écoles « sain et sauf », va reprendre du service à la rentrée toute proche. Initiés aux gestes de premiers secours par la Croix Rouge de Blotzheim, ils sont à nouveau prêts à réguler la circulation à proximité des passages piétons les plus empruntés par les élèves. Aussi, l'association recherche des bénévoles supplémentaires, disposés à consacrer un peu de leur temps pour la sécurité des enfants. Les volontaires peuvent contacter les responsables au **03 89 68 92 08**. D'avance merci à toutes les personnes qui continuent cette action et à ceux qui viendront les rejoindre.

Vous, tous, pouvez aider cette association dans son action.

Tout simplement, en respectant les restrictions de circulation mises en place, en roulant lentement aux abords des passages piétons, en ne vous arrêtant pas en stationnement sauvage et en utilisant les parkings, même pour un arrêt rapide pour déposer les enfants.

Champion de France



C'est avec un grand plaisir que nous avons appris que Florian Rey, jeune habitant de Blotzheim, a remporté, en compagnie de Henry Werthlé, le titre de Champions de France par équipe en D2 au fleuret. Notons que Henry Aubonney, également de Blotzheim, a terminé à la deuxième place Régionale dans la catégorie pupille. Toutes nos félicitations à ces jeunes sportifs.

ESPACE D'EXPRESSION : « **BLOTZHEIM : ÉCOUTE ET RESPECT** »

Nous remercions les Blotzheimois pour leur confiance. 600 électeurs se sont portés sur notre liste : notre travail d'information et de proposition a porté ses fruits. Notre équipe reste soudée, et forte de ses quatre élus qui travaillent pour faire avancer Blotzheim : voilà notre objectif.

Nous restons à l'écoute de la population, et nous serons, bien entendu, vigilants.

Les élus de la liste «Blotzheim, Écoute et Respect» : Marie-Claude Jordan, Yolande Wintzerith, Fabien Hengy et Pierre Herzog.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

De septembre 2008 à février 2009

6 et 7 septembre 2008

TROTTOIRFASCHT

animations dans les rues du centre ville organisées par l'association Trottoirfascht



Le Trottoirfascht
La fête des rues de Blotzheim

13 septembre 2008

LOTO

organisé par l'association Pêche de Lauw/Sentheim (PBB)

14 septembre 2008 (de 14h à 18h)

FORUM DE DECOUVERTE

DES ASSOCIATIONS LOCALES

organisé par la Commission Animation (PBB)

*En collaboration avec les présidents des différentes associations locales, la commission «associations, animation et personnes âgées» organise un FORUM DE DECOUVERTE DES ASSOCIATIONS LOCALES le **dimanche 14 septembre 2008***

de 14h à 18h au Palais Beau Bourg.

C'est l'occasion pour les jeunes et les moins jeunes de découvrir les nombreuses associations locales et les activités qu'elles proposent.

20 et 21 septembre 2008

SALON JOUVENCE ET AU-DELA DU REEL

organisé par la Sté ACKS (PBB)

21 septembre 2008

CONFERENCE GYMNASTIQUE NEUROPOSTURALE

organisée par l'association Gym Neuroposturale (FSL)

27 et 28 septembre 2008

SALON DE L'ANIMAL DE COMPAGNIE

Exposition de chiots et de chatons organisée par la Sté ORFOSA (PBB)



4 et 5 octobre 2008

SALON DES COLLECTIONNEURS

organisé par la commission d'animation (PBB)

Salon des Collectionneurs et Artistes Amateurs

*samedi 4 octobre de 14h à 18h et
dimanche 5 octobre 2008 de 10h à 18h*

au Palais Beau Bourg



7 octobre 2008

THE DANSANT de 14h à 18h (FSL)

12 octobre 2008

RENCONTRE VIEILLES VOITURES ALFA ROMEO organisée par M. Halbartschlager (parking PBB)

18 octobre 2008

RASSEMBLEMENT DES JEUNES DE LA ZONE PASTORALE DES 3 FRONTIÈRES (PBB)

25 octobre 2008

REPRESENTATION THEATRALE

«A VERHANGNISVOLLI HOCHZITSNACHT»

par le groupe théâtral

de Blotzheim / Michelbach-Le-Bas (FSL)



1 et 2 novembre 2008

REPRESENTATION THEATRALE

«A VERHANGNISVOLLI HOCHZITSNACHT»

par le groupe théâtral

de Blotzheim / Michelbach-Le-Bas (FSL)

1 et 2 novembre 2008

EXPOSITION D'OISEAUX

organisée par l'association Ornithologique des 3 Frontières (PBB)

Commune

4 novembre 2008

THE DANSANT de 14h à 18h (FSL)

7 et 8 novembre 2008

REPRESENTATION THEATRALE
«A VERHANGNISVOLLI HOCHZITSNACHT»
par le groupe théâtral
de Blotzheim / Michelbach-Le-Bas (FSL)

16 novembre 2008

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE 1918

21 novembre 2008

FETE DE LA ST-MARTIN
Ecoles Maternelle et Elémentaire (PBB)

22 novembre 2008

LOTO
organisé par la Sté Gymnastique Union (PBB)

29 et 30 novembre 2008

CONCOURS RCI (règlement concours international)
sélectif pour le championnat de France
organisé par le Club Canin du Sundgau (terrain du
club canin)

2 décembre 2008

THE DANSANT de 14h à 18h (FSL)

6 et 7 décembre 2008

MARCHE DE NOEL
organisé par l'Association Pêche & Pisciculture
(PBB)

7 décembre 2008

PASSAGE DU SAINT-NICOLAS
organisé par la Commission Animation
Place de la Mairie/Poste



8 décembre 2008

COLLECTE DE SANG (15h30 – 19h30)
organisée par l'U.F.D.S.B. (PBB)

14 décembre 2008

REPAS DE NOEL DES PERSONNES AGEES
organisé par la municipalité (PBB)



27 - 28 et 29 décembre 2008

TOURNOI DE FOOTBALL EN SALLE
organisé par l'A.S.B. (PBB)

2009

11 janvier 2009

RECEPTION DE NOUVEL AN (PBB)

17 et 18 janvier 2009

EXPOSITION AVICOLE
organisée par la Sté des Aviculteurs (PBB)

18 janvier 2009

ASSEMBLEE GENERALE des Anciens Combattants
UNC (FSL)

24 janvier 2009

BAL DE CARNAVAL
organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers (PBB)

31 janvier 2009

LOTO
organisé par le Collège des Missions (PBB)

3 février 2009

THE DANSANT de 14h à 18h (FSL)

7 février 2009

SOIREE ANNUELLE
de la Musique Municipale (PBB)

23 février 2009

BAL DE CARNAVAL - BÜRASFASNACHT
organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers (PBB)

ETAT CIVIL Du 01 Janvier 2008 au 30 Juin 2008

Naissances

- le 02 janvier à Saint-Louis :
Gael **GREINER – CHOSEROT**
- le 11 janvier à Saint-Louis :
Victor Gabriel **SCHUBERT – SUSS**
- le 15 janvier à Mulhouse :
Valerio Mario **SCANO – POLIMENI**
- le 15 janvier à Mulhouse :
Ethan Evrance Hugues **DEGROISE – HOARAU**
- le 18 janvier à Saint-Louis :
Lorine Elisa **FREY – WICKY**
- le 18 janvier à Mulhouse :
Mahaud **BUBENDORFF – GUERIN**
- le 07 février à Saint-Louis :
Julian Bruno Mario **GAUVERT – PERICHAUD**
- le 18 février à Mulhouse :
Camille Yvonne Marie **TSCHUPP – CLIQUET**
- le 22 février à Mulhouse :
Ilona **FRANÇOIS – WIEDERKEHR**
- le 05 mars à Saint-Louis :
Keylan **KOCER – POLAT**
- le 10 mars à Mulhouse :
Manon Louise **RITTER – SCHWEITZER**
- le 13 avril à Saint-Louis :
Améthyste **FLOCK – BELMOSTEFAOUI**

- le 23 avril à Saint-Louis :
Camélya **AISSANI – CURTET**
- le 01 mai à Mulhouse :
Sahra **OZEN – GIL**
- le 08 mai à Saint-Louis :
Matthias **ERB – THURNHERR**
- le 10 mai à Saint-Louis :
Thiméo **FROEHLICH – NICOLINO**
- le 16 mai à Mulhouse :
Nicolas Emile **SCHMITT – RAULLET**
- le 02 juin à Altkirch :
Loris **GUIDAT – STAEMPFLIN**
- le 02 juin à Mulhouse :
Ulysse Jacques **WYMANN – ASSMANN**,
1^{er} jumeau
- le 02 juin à Mulhouse :
Achille Paul **WYMANN – ASSMANN**,
2^{ème} jumeau
- le 11 juin à Saint-Louis :
Louise Aimée Charlotte **GUICHON – HORVAT**

Mariage

- le 03 mai 2008 à Issenheim (68500) :
John Mario **DE NARDIS &**
Raimunda **RODRIGUES DA SILVA**



Décès

- le 14 janvier à Mulhouse :
Françoise Claudine **FOURNAT** – 48 ans
épouse de Yves Jean **BRUNGARD**
- le 18 janvier à Saint-Louis :
Joséphine **BURY** – 86 ans
veuve de Joseph **LANDAUER**
- le 18 janvier à Village-Neuf :
Fiorivante **ANDRIOLLO** – 87 ans
veuf de Rosa **DE-ROSSI**
- le 31 janvier à Saint-Louis :
Alfred Joseph **SCHERMESSER** – 73 ans
époux de Henriette **DUBLER**
- le 07 février à Blotzheim :
Amar **GHERBI** – 80 ans
époux de Rebiha **SAGHOUR**
- le 22 février à Sierentz :
Edouard **HOLZINGER** – 87 ans
veuf de Suzanne Frieda **OLRY**
- le 23 février à Saint-Louis :
André Jules Ernest **ELBLING** – 74 ans
veuf de Carmen Françoise Marie **BITTERMANN**
- le 25 février à Saint-Louis :
Simonne Alice **ROULIN** – 81 ans
veuve de Maurice Gustave Eugène **MORAND**
- le 26 février à Saint-Louis :
Daniel Edouard **BROGLÉ** – 47 ans célibataire
- le 29 février à Saint-Louis :
Serge René **HERTZOG** – 59 ans
divorcé de Conchitta Claire **ALONSO**

- le 13 mars à Colmar :
Marie-Thérèse **KUBLER** – 78 ans
épouse de Lucien Joseph **SCHEGG**
- le 14 mars à Saint-Louis :
Rodolphe **HIRSCHLER** – 87 ans
veuf de Marguerite **GYGER**
- le 11 avril à Mulhouse :
Christine **GAISER** – 93 ans
veuve de Joseph **BILLIG**
- le 27 avril à Blotzheim :
Joseph **ERBLANG** – 95 ans
veuf de Marguerite **HABY**
- le 07 mai à Saint-Louis :
Joaquim **FRANCISCO** – 79 ans
veuf de Maria Beatriz **MATOS**
- le 20 juin à Mulhouse :
Eugène Joseph **MEYER** – 82 ans
célibataire
- le 22 juin à Mulhouse :
Suzanne **EIGENMANN** – 86 ans
célibataire
- le 25 juin à Saint-Louis :
Marie Renée Hélène **WESPIESER** – 85 ans
veuve de Eugène **LANG**
- le 28 juin à Blotzheim :
Raymond André **MOEBEL** – 77 ans
époux de Georgette Joséphine **RIEDLIN**



Commune

BLOTZ'MEMO

Mairie de Blotzheim (Tél.) 03.89.68.40.09 (Fax) 03.89.68.49.06
..... **mairie.de.blotzheim@wanadoo.fr**

Ouverture des bureaux : Lundi : 9h00-12h00 / 14h30-18h00
Mardi, mercredi, jeudi : 9h00-12h00 / 14h30-17h30
Vendredi : 9h00-12h00 / 14h30-17h00

Permanence de la municipalité (et sur rendez-vous)

Le Maire, M. Jean-Paul MEYER : mardi matin et jeudi après-midi

Les adjoints :

M. Julien ZIMMERMANN : le lundi de 11 h 00 à 12 h 00
M. Lucien GASSER : le lundi de 16 h 00 à 17 h 00
Mme Sandrine SCHMITT : le jeudi de 14 h 30 à 15 h 30
Mme Stefania EHKIRCH : le mardi de 14 h 30 à 15 h 30
M. Jean-Marc HAAS : le lundi de 14 h 30 à 15 h 30

Hôtel de Ville 03.89.68.87.32
Bibliothèque municipale..... 03.89.68.91.28
Centre multi accueil – halte garderie 03.89.68.91.30
Périscolaire..... 03.89.68.43.69
Palais Beau Bourg 03.89.68.81.11
Atelier municipal 03.89.68.86.74
Dépôt incendie 03.89.68.49.05
Stade municipal 03.89.68.44.55
La Poste 03.89.68.41.56

ENSEIGNEMENT

Ecole maternelle Jeanne d'Arc 03.89.68.45.30
Ecole élémentaire Jules Ferry, bâtiment Marcel Durand 03.89.68.41.34
Ecole élémentaire Jules Ferry, bâtiment Schweitzer 03.89.68.40.60
Collège des Missions 03.89.68.42.42

SANTE

Assistante Sociale (sur rendez-vous les mardis matin de 9h00 à 12h00) 03.89.70.91.80
Pharmacie St-Joseph..... 03.89.68.40.14
Médecins :
MM. KOCHER & LITZLER 03.89.68.41.38
M. TSCHIEMBER 03.89.68.41.88
M. GROELL 03.89.68.80.19
Dentistes : MM. DOERENBECHER 03.89.68.40.20
Orthophoniste : Mme WESNER 03.89.68.80.66
Psychothérapeute - masseuse : TCHOU MASS ; Mme BARROUZES-MUTZ 03.89.68.82.93
Psychanalyste : Mme RISACHER 03.89.68.43.47
Infirmiers : M & Mme ROEDEL 03.89.68.40.58
Infirmières : Mmes SCHNITZLER & MÉBOLD-GRIMAUULT 03.89.68.42.30
Pédicure podologue : Mme HAEFFLINGER 03.89.68.96.60
Pédicure: Fusspflgestudio Carola 03.89.68.41.82
Vétérinaire : Dr SEILLER 03.89.68.90.90

TECHNIQUE

Véolia Eau (24h/24)..... 0 810 463 463
EDF 0 810 333 068
GDF Urgence Sécurité Gaz (24h/24) 0 810 433 068
Com-Com des 3 Frontières : service assainissement à Village-Neuf..... 03.89.70.22.65
Tri-astuce à Village-neuf 03.89.70.22.60
Transport/Distribus 03.89.70.90.70

EN CAS D'URGENCE

Sapeurs-pompiers 18
Gendarmerie de Saint-Louis 17
Samu..... 15
Brigade verte de Hagenthal-le-Bas 03.89.74.84.04
S.P.A de Mulhouse 03.89.33.19.50
Pompes funèbres (voir tableau affiché à la mairie)



Site Internet : <http://www.blotzheim.fr>

Cette édition du bulletin d'information a été tirée à 2000 exemplaires
pour la somme de **3080,60 Euros T.T.C.**
Directeur de la publication : Monsieur le Maire

